

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 34

Artikel: Petite histoire de nos chemins de fer
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. --
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
 2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Petite histoire de nos chemins de fer.

La première idée d'établir un chemin de fer dans le canton de Vaud remonte à l'année 1837. Quelques personnes avaient eu l'intention de rétablir l'ancien canal d'Entreroches, depuis longtemps abandonné ; mais M. Fraisse, ingénieur, émit le premier l'idée qu'une voie ferrée réaliserait plus facilement qu'un canal, la communication entre le lac Léman et celui de Neuchâtel. Dès le commencement de 1838, un comité d'initiative se forma ; M. Fraisse procéda à une première étude, dont les résultats furent très favorables à l'établissement d'un chemin de fer. Cependant le public se montra très indifférent, et les études allèrent dormir dans les cartons du Département des travaux publics.

Dès 1849, les autorités fédérales s'occupant de la question des chemins de fer, appelèrent comme experts des ingénieurs étrangers, qui déterminèrent les bases d'un plan général du réseau suisse, publié en 1850.

A partir de ce moment la question entre dans une nouvelle phase ; mais on ne songe néanmoins qu'à une communication entre les deux lacs : Morges, Ouchy et Yverdon sont alors considérés comme les têtes de ligne d'une future voie ferrée. Dès lors Lausanne entre en lice et fait faire des études démontrant la possibilité d'une jonction avec la ligne projetée.

Le 8 juin 1852, le Grand Conseil accordait à M. Sulzberger la concession de la ligne Morges-Yverdon, avec un embranchement sur Lausanne. Cette dernière clause ne fut obtenue qu'avec mille efforts de la part des autorités communales. La concession passa en diverses mains et fut acquise, en définitive, par une société anonyme, constituée sous le nom de *Compagnie de l'Ouest des chemins de fer suisses*.

Les travaux commencèrent en 1853 ; le 7 mai 1855, la section Yverdon-Bussigny était livrée à la circulation ; le 1^{er} juillet suivant, c'était le tour de la section Bussigny-Renens-Morges ; enfin, le 5 mai 1856, on inaugurait la section Renens-Lausanne.

Puis de nombreux projets surgirent pour rattacher la ligne Morges-Lausanne-Yverdon à la Suisse centrale et à la France. La ligne Morges-Genève fut immédiatement entreprise et livrée à la circulation en avril 1858.

La question du chemin de fer sur Berne, donna lieu à des débats prolongés en présence de divers

projets discutés par les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Berne. Dans une conférence, ces quatre cantons finirent par adopter la direction Yverdon-Payerne-Morat-Laupen. Mais le Grand Conseil du canton de Fribourg refusa d'accorder une concession à toute ligne qui ne passerait pas par Fribourg. L'autorité fédérale intervint, d'autres projets furent encore présentés, mais aucun ne put aboutir.

L'idée d'une ligne directe de Lausanne à Berne avait fait du chemin, et les autorités lausannoises n'hésitèrent point à se mettre en opposition avec le projet du gouvernement et à voter en faveur de cette ligne une subvention de 600,000 francs, qui entraîna la mise sous régie de la commune de Lausanne.

La ligne directe l'emporta à l'Assemblée fédérale. Les travaux ayant immédiatement commencé sur le territoire vaudois, le gouvernement voulut s'y opposer ; le Conseil fédéral envoya des commissaires fédéraux et le gouvernement dut céder. La ligne Lausanne-Berne fut ouverte à la circulation le 4 septembre 1862.

Au cours de ces péripéties, d'autres lignes se construisaient. En 1854, le Grand Conseil votait la ligne Jougne-Massonger, concédée en 1856 à la Compagnie de l'Ouest. La section Villeneuve-Massonger fut la première construite et ouverte le 10 juin 1857 de Villeneuve à Bex ; et le 1^{er} novembre 1860 de Bex à St-Maurice. On entreprit ensuite la section Lausanne-Villeneuve, inaugurée le 2 avril 1861.

Viennent ensuite d'autres concessions, telles que Jougne-Eclépens ; Yverdon-Vaumarcus-Neuchâtel (ouverte le 7 novembre 1859) ; la ligne de la Broye ; la transversale (Yverdon-Fribourg) ; la ligne du Simplon, etc., etc.

Et dès lors, adieu le bon vieux temps des diligences.

(Supp. au *D. Hist. du cant. de Vaud*, CORBAZ et Cie, édit.)

Une fontaine à deux usages.

Sous ce titre, on nous écrit de Lausanne, à la date du 19 courant :

Monsieur le rédacteur,

Je descendais hier la rue du Petit-Chêne, pour aller prendre le train, accompagné d'un ami. Arrivé en face de la fontaine, qui se trouve sous l'hôtel Gibbon, il se tourna vers celle-ci, passa son bras